

PRÉSENTATION ET INFOS PRATIQUES

CHEF D'ÉTABLISSEMENT COORDINATEUR : **Olivier SASSI** - CHEF D'ÉTABLISSEMENT 1^{ER} DEGRÉ : **Anne LECUYER**
ASSISTANTE DE DIRECTION : **Loredana LEONARDI**

■ ORGANISATION

| MATERNELLE | ÉLÉMENTAIRE | AIDE AUX ÉLÈVES À BESOIN ÉDUCATIFS PARTICULIERS | BCD Bibliothèque Centre de documentation | INTERVENANTS EPS - ANGLAIS |
|---|--|---|---|--|
| 5 classes de maternelle (accueil des enfants en petite section l'année des 3 ans) | 15 classes élémentaires : 3 classes de CP 3 classes de CE1 3 classes de CE2 3 classes de CM1 3 classes de CM2 | Un regroupement d'adaptation et une enseignante spécialisée | Une personne ressource pour l'animation des activités autour des livres et de la lecture (rallyes lecture...) | Intervenante EPS de la maternelle grande section au CM2 Intervenante Anglais Du CP au CM2 |

■ HORAIRES ET ACCUEIL DES ÉLÈVES

Les cours se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis et quelques mercredis (matin) en cas de récupération. **L'école est ouverte de 7h30 à 18h30.**

Les cours ont lieu de 8h15 à 11h15, et de 13h à 16h15.

Le portail est ouvert de 7h55 à 8h15, de 11h15 à 11h30, de 12h45 à 13h et de 16h15 à 16h30.

■ SERVICES

RESTAURATION : 2 services pour les élèves de maternelle, 2 selfs pour ceux de l'élémentaire.

GARDERIE / ÉTUDE SURVEILLÉE :

| MATIN | SOIR (2 SERVICES AU CHOIX) | | |
|--|--|---|---|
| | SERVICE COURT | SERVICE LONG | |
| Maternelle et élémentaire : garderie de 7h30 à 8h | Maternelle : garderie de 16h30 à 17h30 | Élémentaire : études surveillées de 16h30 à 17h30 | Maternelle : de 16h30 à 18h30 Élémentaire : études surveillées de 16h30 à 17h30 puis garderie de 17h30 à 18h30 |

Remarque : sur les temps de garderie, les départs sont autorisés de façon échelonnée

■ ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Activités artistiques ou sportives proposées pendant la pause entre 12h et 13h (élémentaire uniquement) : théâtre, arts plastiques, danse, échecs, basket-ball, football, volley, yoga et geek school...

Coût des ateliers : 85€ pour l'année scolaire • Inscriptions au mois de septembre (après la rentrée).

■ PROJETS DE CLASSE

Des sorties, voyages et projets de classes peuvent être organisés de la petite section au CM2. Selon le projet, une participation financière peut être demandée.

PRÉSENTATION ET INFOS PRATIQUES

■ NOS OBJECTIFS

- Donner une priorité à l'acquisition et à la maîtrise des savoirs fondamentaux
- Accompagner tous les élèves vers la réussite avec la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers
- Déployer des projets visant l'Éducation Artistique et Culturelle de la PS au CM2
- Mettre en œuvre des actions visant la sensibilisation à la protection de l'environnement en lien avec Stan'Eco
- Cultiver le plaisir d'apprendre et de vivre ensemble
- Développer l'usage du numérique dans les apprentissages
- Poursuivre le travail engagé dans le cadre de l'enseignement de l'anglais à Stanislas :
 - continuité des apprentissages de la PS au CM2, partenariat avec Cambridge English et appui sur la méthode Hippo en maternelle
 - validation du niveau A1 du CECRL en fin de CM2

■ ANIMATION PASTORALE

- Proposition d'éveil à la foi et de catéchèse
- Initiation au fait religieux et apprentissage de la dimension chrétienne dans la culture
- Préparation aux sacrements : Baptême, Réconciliation, Eucharistie
- Accompagnement des élèves dans le cadre d'un projet d'éducation fondé sur des valeurs et une vision chrétienne de l'Homme
- Ouverture aux autres et au monde avec des actions de solidarité : soutien aux associations « Adrien » et « Un partage, un sourire, un bonheur »

■ INFORMATIONS FINANCIÈRES

Frais de dossier : un chèque de 40€ sera demandé lors de l'inscription définitive.

TARIFS 2023-2024 :

- 1) **Contribution annuelle : Maternelle : 1040 € • Élémentaire : 1295 € (dont 250 € d'acompte au moment de l'inscription).** Cette contribution intègre la cotisation annuelle qui comprend : photo de classe, service médical, assurance individuelle accident, services régionaux et nationaux de l'enseignement catholique, carte d'accès famille, cotisation assurance du travail URSSAF.
Réduction familles nombreuses : la contribution des familles est réduite de 5% pour 3 enfants scolarités dans l'établissement, 10% pour 4 enfants et plus.
- 2) **Restauration :**
Demi-pension (4 jours) : **Maternelle : 830 € • Élémentaire : 968 €**
Repas occasionnel à l'unité : 8 €
- 3) **Études surveillées et garderie facultatives :**
De 7h30 à 8h : 230 € / an • De 16h30 à 17h30 : 459 € / an • De 16h30 à 18h30 : 702 € / an
- 4) **P.A.I. :** pour les élèves bénéficiant d'un P.A.I. alimentaire, l'externat surveillé est facturé 315 € / an en maternelle et 369 € / an en élémentaire